



Commission wallonne pour l'Énergie
- CWaPE -

Route de Louvain-La-Neuve, 4 boîte 12
5001 BELGRADE

Réunion du 23.06.2016

Comité d'accompagnement

relatif à l'étude sur les compteurs à budget en gaz et en électricité menée par la CWaPE

Participants :

Antoine Thoreau	CWaPE	Antoine.thoreau@cwape.be
Christophe Calomme	CWaPE	Christophe.calomme@cwape.be
Stéphanie Lombart	CWaPE	Stephanie.lombart@cwape.be
Pauline Winand	CWaPE	Pauline.winand@cwape.be
Véronique Vanderbeke	CWaPE	v.vanderbeke@cwape.be
Sigrid Jourdain	Cabinet Ministre Président	sigrid.jourdain@gov.wallonie.be
Jean-Denis Ghysens	Cabinet Furlan	Jean-Denis.Ghysens@gov.wallonie.be
Pascal Misselyn	BRUGEL	pmisselyn@brugel.be
Cécile Barbeaux	DG04	Cecile.barbeaux@spw.wallonie.Be
Carine Stassen	BRUGEL	C.stassen@brugel.be
Jacques Glorieux	Inter-Régies	Jacques.glorieux@inter-regies.be
Nathalie Coucharière	ORES	nathalie.couchariere@ores.net
Chantal Duret	CPAS	Espace.energie@cpas.soignies.be
Benoît Dams	RESA	benoit.dams@nethys.be
Vincent Deblocq	FEBEG	vincent.deblocq@febeg.be
Jean-François Tock	EDF Luminus	Jean-Francois.Tock@edfluminus.be
Catherine Wilmart	AIEG	catherine@aieg.be
Bernard Philippart	Engie Electrabel	Bernard.PhilippartdeFoy@electrabel.com
Julien Ladrière	Engie Electrabel	Julien.ladriere@electrabel.com
Aurélie Ciuti	RWADE	aurelie.ciuti@rwade.be
Anne Leclercq	RWLP	a.leclercq@rwlp.be
Fabienne Dejean	AREWAL	fabienne.dejean@grdwavre.be
Vincent Deblocq	FEBEG	Vincent.deblocq@febeg.be

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 21.04.2016
2. Feedback de l'enquête téléphonique
3. Étude quantitative
4. Varia

Introduction:

Antoine Thoreau, Directeur socio-économique et tarifaire, remercie les participants pour leur présence à la réunion et présente l'ordre du jour.

Il procède ensuite à l'approbation du procès-verbal de la réunion du 21 avril 2016.

Feed-back sur l'enquête téléphonique

Stéphanie Lombart, conseillère, annonce que l'enquête téléphonique est pratiquement terminée et précise que plus de 1 000 personnes y ont répondu. Elle ajoute que l'objectif est d'atteindre 1 200 réponses (400 Elec, 400 Gaz, 400 Elec+Gaz) à l'échéance du 30 juin 2016.

Stéphanie Lombart évoque ensuite les prochaines étapes. Elle indique que l'analyse des résultats de l'enquête débutera en juillet et se terminera en août. Elle précise que Monsieur Wallenborn, sociologue, a fait part à la CWaPE d'une proposition de croisement des informations collectées au travers de l'enquête.

Madame Lombart ajoute qu'une réunion du comité d'accompagnement sera organisée en septembre. Elle indique que la CWaPE y présentera les résultats de l'enquête, y évoquera des pistes de suivi et y proposera des thèmes pour les focus groupes.

Elle conclut en indiquant que les focus groupes seront organisés en octobre et que l'étude qualitative sera clôturée en novembre au plus tard.

Étude quantitative :

Pauline Winand, conseillère, présente les résultats de la comparaison des coûts sociétaux des différents systèmes d'apurement des dettes énergie existants, et en particulier, le système CàB en Région wallonne et le système limiteur de puissance en Région Bruxelles-capitale. Ensuite, les résultats de l'estimation du coût sociétal de transition d'une procédure de défaut de paiement basée sur le compteur à budget à une procédure basée sur le limiteur de puissance pour la Région wallonne, et ce avec transposition du modèle bruxellois, sont présentés. Le détail de la présentation est repris ci-joint dans le document PPTX.

Transparent 20 :

Chantal Duret, CPAS, confirme que les montants alloués en vertu de l'article 4 et 6 de la loi du 4 septembre 2002, visant à confier aux CPAS la mission de guidance et d'aides sociales financière dans le cadre de la fourniture aux personnes les plus démunies, peuvent servir à aider ces personnes de manière plus globale que uniquement dans le cadre de leurs dettes en énergie.

Transparent 26 :

Antoine Thoreau précise la clé de répartition relative aux « demandes de placements de limiteur introduites à la demande du fournisseur (elec) *ou équivalent pour le gaz* » en Région de Bruxelles-Capitale. Pour le gaz, il s'agit donc d'une estimation « à ce stade de la procédure ».

Transparent 34 :

Carine Stassen, BRUGEL, fait part du fait que les Juges de paix n'ont pas obtenu d'enveloppe supplémentaire pour faire face à cette mission en Région de Bruxelles-Capitale.

Transparent 46 :

Pascal Misselyn, BRUGEL, ajoute que ce calcul théorique appuie la théorie en faisant le lien avec les délais en électricité et en gaz.

Bernard Philippart, Engie Electrabel, précise que la facture de régularisation n'est pas forcément le trigger en matière d'endettement du ménage.

Bernard Philippart, Engie Electrabel, précise que l'évolution de la consommation sous limiteur en Région wallonne pourrait être différente de celle en Région de Bruxelles-Capitale.

Transparent 54 :

Fabienne Dejean, AREWAL, se pose la question de savoir si, techniquement, la désactivation de la fonction de rechargement et l'activation de la fonction limiteur est possible.

Nathalie Coucharière, ORES, confirme que cela a été testé techniquement et que cela fonctionne.

Nathalie Coucharière précise par ailleurs que cette option a été choisie car elle s'avère moins onéreuse que d'envoyer un agent pour enlever le CàB et le remplacer par des limiteurs.

Transparent 76 :

Benoît Dams, RESA précise que la fourniture en période hivernale pourrait s'étendre au-delà des mois hivernaux.

Carine Stassen, BRUGEL, précise d'ailleurs que Sibelga ne parvient pas toujours à couper et que, dès lors, ces clients peuvent rester parfois une année chez Sibelga.

Varia :

Christophe Calomme, conseiller senior, rappelle ses requêtes envers les acteurs du marché, relatives à l'impact du CàB sur la consommation des ménages, le phénomène des auto-coupures et enfin une analyse des factures de régularisation de clients sous compteur à budget.

Antoine Thoreau clôture la réunion et remercie les acteurs pour leur participation.

Acteur	Action	Délai
CWaPE	Adresser par mail la présentation PPTX, le PV de la réunion du 23.06.2016 et la version finale du PV réunion du 21.04.2016	06/2016
Comité d'accompagnement	Communiquer les éventuelles remarques relatives à la présentation du 23.06.2016.	31/07/2016